

Association de Danse et Gymnastique de Presles en Brie

Le concours de la confédération nationale de danse est un des plus exigeants et difficiles concours de danse en France, chaque année un nombre impressionnant de candidats se présente pour défendre leur région.

Ce concours concerne tous les élèves de 8 à 25 ans en classique, modern jazz, contemporain ou autres styles.

Les candidats peuvent se présenter en solo, individuel imposé (même variation pour la France entière) ou en variation libre (en fonction de la catégorie définie par l'âge), mais aussi en duo ou groupes sur chorégraphies libres.

Pour accéder au concours national il faut avoir obtenu obligatoirement un 1er prix en concours régional, ce sont donc tous les meilleurs danseurs et danseuses de France qui s'affrontent au concours national qui lui s'est déroulé cette année à Lyon au centre des congrès, du 28 au 31 mai, durant ces 4 jours 1664 candidats ont participé.

Nos deux danseuses Charline Car et Lucie Limontont, après avoir obtenu un premier prix à l'unanimité du jury, sont parties défendre nos couleurs au national, ou un jury prestigieux, composé de chorégraphes et professeurs internationaux dont cette année Bruno Vandeli (jury dans pop star) ont jugé leur travail.

C'est l'excellence qui s'affronte alors; au milieu d'un très grand niveau technique et artistique nos deux danseuses ont obtenu un 3 prix national !!!

6 danseuses de 10 et 11 ans Julie, Naiya, Tiphaine, Elysa, Amandine, Rose ont été classées, deuxième prix régional en CHAMPAGNE ARDENNE.

Merci à leur Professeur Andréa Baptiste.



